

bulletin d'adhésion

ARIMAGE, Association d'Intérêt
Général, est habilitée à
recevoir des dons pour
lesquels les particuliers
bénéficient d'une réduction
d'impôt fixée à 66 % des
libéralités effectuées
(hors cotisations) dans la limite
de 20 % du revenu imposable
du foyer fiscal
(à compter de l'imposition
de 2011. cgi art. 200-1).

Mme - Melle - M. :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Nouvelle adhésion Renouvellement

Cotisations 2025

Les cotisations sont valables pour **une année civile.**

- Membre actif 30 €
- Membre actif couple 50 €
- Membre actif Jeune ou étudiant 8 €
(spécial jeune et étudiant de 16 à 26 ans - joindre une photocopie de la carte d'identité ou de la carte étudiant)
- Membre bienfaiteur 80 € ou plus

Les "cartes enfants" pour vos enfants et petits-enfants vous seront envoyées gratuitement sur demande de votre part.

Règlement par chèque à l'ordre d'Arimage, à adresser à :
Arimage - BP 70136 - 47004 AGEN CEDEX

Date :

Signature :